



INFN

Préparation au Diplôme des Métiers du Notariat

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Photocopie de l'original du diplôme de :
Licence Professionnelle «Métiers du notariat», « Assistant juridique », « comptable taxateur d'études notariales » ou « Métiers de l'immobilier » ou de la Licence en Droit (L3) ou du Master I en droit *ou attestation de diplôme si diplôme non encore délivré*
- Les relevés de notes de cette dernière année **et** du diplôme antérieur (par ex. : relevé de notes de l'examen final du BTS Notariat)
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité **récentes** (35 x 45 mm) **non scannées, non photocopiées**
- Attestation de l'Employeur précisant la nature du contrat, sa durée et votre qualification
- (Si contrat de professionnalisation : convention de formation, **à remettre en septembre**)
- 2 enveloppes portant clairement votre adresse personnelle (**format 220x110**) affranchies à 1,16 € *ou au tarif en vigueur*
- 1 enveloppe (**format 162x229**) affranchie à 4,64 € *ou au tarif en vigueur* portant clairement votre adresse personnelle
- Un chèque à l'ordre de l'Institut National des Formations Notariales (INFN) d'un montant de **2,35 €** (assurance scolaire 2020/21).

Rentrée scolaire le : **LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020, à 8H30** (date de rentrée à confirmer)

A retourner au plus tard le 25 août 2020
sous réserve des places disponibles

A cette date, le dossier doit être complet à peine de forclusion, tout dossier arrivé après cette date sera rejeté

IMPORTANT : l'inscription ne peut être effective que si vous pouvez attester d'un emploi rémunéré dans un office notarial **sauf si dérogation de l'INFN**